



Alexandre Sohou, le député proche du peuple

N° 500 DU 18 FÉVRIER 2026

L'Emblème du jour
JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ
Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

GRANDES VALEURS IMMORTELLES DU BÉNIN

**Conceptia Ouinsou,
l'empreinte indélébile
d'une conscience juridique**

PAGE 10

PRÉSIDENTIELLE 2026 AU BÉNIN

PAGE 03

CENA-NDI : convergence pour un scrutin exemplaire



APRÈS L'INSTALLATION DE SES COORDINATIONS DANS LES 12 DÉPARTEMENTS

PAGE 07



Cap sur les collèges et universités pour le Fan-Club WADAGNI

JEÛNE MUSULMAN ET CARÊME CHRÉTIEN

PAGE 08

Un message d'unité, de partage et de renouveau spirituel



RÉFORME DE LA GOUVERNANCE LOCALE AU BÉNIN

PAGE 02



La fin du vote secret pour les commissions communales

RÉFORME DE LA GOUVERNANCE LOCALE AU BÉNIN**La fin du vote secret pour les commissions communales**

Le Bénin franchit une nouvelle étape dans la réforme de ses conseils communaux. Le décret n° 2026-028, signé par le président Patrice Talon le 4 février 2026, modifie l'article 45 du décret de 2022 relatif à l'organisation des commissions permanentes. Cette réforme met un terme au scrutin secret systématique et instaure désormais la désignation directe, selon l'appartenance politique, des présidents de commissions.

Du conseil souverain à la logique partisane

La réforme bouleverse le mode de désignation des responsables communaux. Désormais, lorsque qu'un parti détient la majorité absolue au sein d'un conseil communal, il peut nommer directement les présidents de commissions, sans passer par un vote. En l'absence de majorité absolue, le texte encadre la négociation entre partis, officialisant les accords de gouvernance communale pour la désignation des postes clés.

Un cadre légal maintenu

Malgré ce changement, les principes de la décentralisation restent intacts. Les règles d'incompatibilité sont préservées : le maire, ses adjoints et les chefs d'arrondissement ne peuvent occuper la présidence d'une commission permanente, garantissant ainsi la séparation entre l'exécutif politique et le pilotage technique des communes.

Les enjeux pour la gouvernance locale

Les présidents de commissions siègent aux côtés du maire et de ses adjoints, jouant un rôle central dans l'orientation et la validation des grandes décisions municipales. Cette réforme permet aux partis majoritaires de contrôler l'essentiel de la gestion technique et stratégique des communes, reléguant les autres conseillers à un rôle consultatif.

Déploiement et organisation pratique

Les commissions permanentes doivent être mises en place dans un délai maximal de quinze jours après l'installation du conseil communal. Cette mesure vise à garantir une efficacité rapide des nouvelles équipes et à éviter tout blocage décisionnel. Dans les communes dominées par une coalition, le parti majoritaire s'attribue trois commissions sur quatre, laissant la dernière à son partenaire minoritaire.

Cette réforme symbolise un tournant dans la gouvernance locale au Bénin, en affirmant la prééminence des partis politiques dans la désignation des présidents de commissions. Elle ambitionne de renforcer la stabilité et l'efficacité des conseils communaux tout en consolidant le rôle central des formations politiques dans la gestion locale. Seul le temps dira si cette réorganisation contribuera réellement à une meilleure gouvernance communale.

Youssouf AVOCEGAMOU

MEDIAS AU BENIN**Votre site d'informations en ligne**

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ
Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTE-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOUE (Journaliste)
Godfrey MISSAHOGBE (Journaliste)
Youssouf Michel AVOCEGAMOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

PRÉSIDENTIELLE 2026 AU BÉNIN

CENA-NDI : convergence pour un scrutin exemplaire



À l'approche de l'élection présidentielle, la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA) renforce sa dynamique de concertation. Son président, Sacca Lafia, a reçu ce mardi 17 février 2026 une délégation du National Democratic Institute (NDI) en mission d'évaluation préélectorale. Au cœur des échanges : la consolidation d'un processus transparent, inclusif et apaisé.

La préparation du scrutin présidentiel franchit une nouvelle étape avec la rencontre stratégique entre la Commission Électorale Nationale Autonome

et le National Democratic Institute. Autour du président Sacca Lafia, les membres du Conseil électoral et de la Direction générale des élections ont pris part à cette séance de travail, témoignant de l'importance accordée à la mission.

Mandaté pour apprécier l'état des préparatifs en vue de la présidentielle, le NDI s'est intéressé aux dispositifs organisationnels, logistiques et institutionnels mis en place par l'organe de gestion des élections. Les discussions ont permis de passer en revue les enseignements tirés des

dernières élections législatives et communales, considérées comme des étapes majeures du cycle électoral en cours.

À l'issue des échanges, Christopher Fomunyo, membre de la délégation, a salué la qualité du dialogue instauré avec la CENA. Qualifiant la rencontre de « très fructueuse », il a souligné la volonté de l'institution béninoise d'anticiper les défis afin d'assurer un scrutin conforme aux standards démocratiques.

Selon lui, la CENA s'emploie à capitaliser sur les expériences récentes pour affiner son dispositif technique et administratif. L'objectif affiché est clair : garantir la transparence du vote, renforcer la confiance des acteurs politiques et préserver un climat de paix tout au long du processus.

Sans exprimer d'inquiétude particulière, le représentant du NDI a rappelé qu'une compétition électorale requiert une vigilance permanente. Il a insisté sur la responsabilité collective des institutions et des acteurs politiques pour maintenir un environnement serein et équitable.

Le Bénin, souvent cité comme un modèle de transition démo-

cratique depuis les années 1990, est attendu au tournant de cette nouvelle échéance. Pour le NDI, la crédibilité du scrutin présidentiel contribuera à consolider la réputation du pays en matière d'élections inclusives et transparentes. « Lorsqu'on est perçu comme un leader, il faut continuer à montrer la voie », a-t-il affirmé.

Présent au Bénin depuis plusieurs cycles électoraux, le National Democratic Institute poursuit ainsi son accompagnement technique dans une démarche d'observation progressive. Les conclusions définitives de la mission interviendront à l'issue de l'ensemble du processus.

En accueillant cette délégation internationale, la CENA réaffirme sa détermination à organiser une élection présidentielle à la hauteur des attentes nationales et internationales. Plus qu'un simple rendez-vous électoral, le scrutin à venir constitue un test majeur pour la consolidation de la démocratie béninoise et le renforcement de la confiance citoyenne.

Emeric Joël ALLAGBE





ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou
simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour
toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- SALLES CLIMATISÉES
- GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- GROUPE ELECTROGÈNE



Djassine Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

VIE POLITIQUE À AKPAKPA / RECONNAISSANCE ET REDEVABILITÉ

Alexandre Sohou, le député proche du peuple



L'Honorable Alexandre Sohou célèbre ses militants et consolide l'unité de l'UP le Renouveau dans la 15e circonscription

Sous l'impulsion de leur Coordination, les députés de l'Union Progressiste le Renouveau dans la 15e circonscription électorale ont posé un acte politique fort le samedi 14 février 2026 à Kpondéhou, dans la zone d'Akpakpa. À travers une rencontre fraternelle et militante d'envergure, ils ont exprimé leur reconnaissance aux milliers de militants qui ont contribué à leur victoire lors des dernières législatives.

Au cœur de cette mobilisation excep-

tionnelle : l'Honorable Alexandre Sohou, figure de proximité et chantre assumé de la redevabilité politique.

Contrairement à certains élus qui s'éloignent de leur base une fois la victoire acquise, Alexandre Sohou fait le choix du retour aux sources. Retour vers celles et ceux qui ont porté haut les couleurs du parti, quartier par quartier, bureau de vote après bureau de vote.

À Kpondéhou, l'ambiance était celle des grands jours. D'Avotrou à Agbato, de Sainte Cécile à Placodji, de Yenawa à Akpakpa Dodomey, en passant par Sodjatimé, Hindé et Sénandé, tous les quartiers ont répondu présents. Une démonstration éclatante d'unité et d'engagement.

Aux côtés de ses collègues députés, Denise Mahougnon Houmènou et Léansou Do Régo, le député Sohou a tenu à inscrire cette rencontre sous le sceau de la redevabilité militante. Son message est sans équivoque : « Un élu digne de ce nom rend compte. Un élu responsable honore ses engagements. »

Au-delà du caractère festif, l'événement revêt une portée symbolique majeure. Il traduit une conception exigeante de la

politique : celle du contrat moral entre l'élu et le peuple. En saluant la mobilisation déterminante des militants lors du scrutin du 11 janvier, Alexandre Sohou a rappelé que la victoire n'est jamais le fruit du hasard, mais celui d'un engagement structuré, discipliné et collectif.

Cette démarche renforce l'image d'un député accessible, fidèle à sa base et résolument engagé dans la consolidation des acquis politiques de la 15e circonscription.

Elle témoigne également de la cohésion et de l'organisation interne de l'UP le Renouveau, déjà tournée vers les prochaines échéances nationales, notamment la présidentielle.

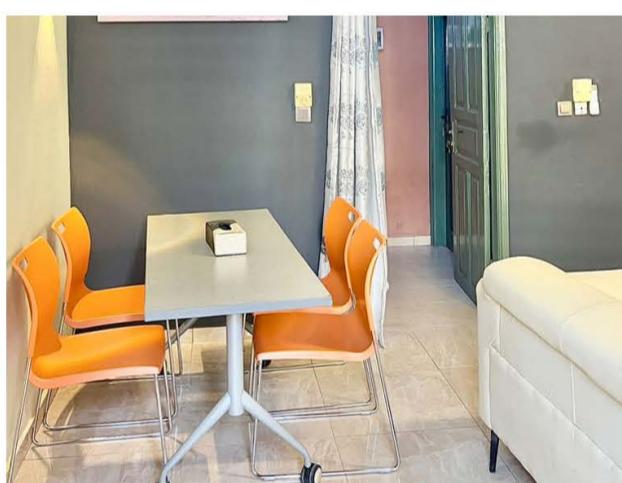
À Akpakpa, le message est clair : la victoire se partage, la reconnaissance se manifeste et la fidélité politique se cultive.

Avec honneur et constance, Alexandre Sohou s'impose ainsi comme un élu de terrain, un militant parmi les militants, et un artisan de l'unité au service de son parti et de sa circonscription.

Emeric Joël ALLAGBE



Les résidences **FENOU**



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

APRÈS L'INSTALLATION DE SES COORDINATIONS DANS LES 12 DÉPARTEMENTS

Cap sur les collèges et universités pour le Fan-Club WADAGNI

Quelques semaines après l'installation officielle de ses structures dans les douze départements du Bénin, le fan-club Romuald Wadagni lance une vaste campagne de sensibilisation des primo-votants. Ce jour, ses responsables investissent lycées, collèges et universités pour promouvoir l'engagement citoyen des jeunes.

Le fan-club Romuald WADAGNI franchit une nouvelle étape dans son déploiement national. Fort de l'installation de ses coordinations départementales sur toute l'étendue du territoire, le mouvement engage désormais une action de terrain en direction de la jeunesse scolaire et universitaire.

Ce jour, les responsables nationaux et départementaux descendent dans plusieurs établissements secondaires et supérieurs pour rencontrer les élèves et étudiants en âge de voter pour la première fois. L'objectif est clair : sensibiliser les primo-votants à l'importance de leur participation aux échéances électorales et renforcer leur culture citoyenne.

Une stratégie axée sur la jeunesse

Considérée comme un maillon essentiel du processus démocratique, la jeunesse

est au cœur de cette initiative. À travers des séances d'échanges interactifs, la distribution de supports d'information et des discussions ouvertes, les équipes du fan-club entendent expliquer les enjeux du vote et encourager un engagement responsable.

Pour les organisateurs, il ne s'agit pas seulement d'inciter à voter, mais surtout de former des citoyens conscients de leurs droits et devoirs, capables de contribuer activement au développement du Bénin.

Une organisation déjà structurée sur le plan national

L'implantation préalable des structures du fan-club dans les douze départements constitue un levier organisationnel important. Cette présence territoriale facilite la coordination des actions et garantit une mobilisation efficace sur le terrain.

En ciblant les lycées, collèges et universités, le fan-club confirme sa volonté d'investir durablement les espaces de formation de la jeunesse, avec l'ambition de bâtir une génération engagée, informée et prête à prendre part aux grandes décisions nationales.

Cette descente marque ainsi le début

d'une série d'activités qui devraient s'intensifier dans les semaines à venir, traduisant la détermination du fan-club à jouer un rôle actif dans la dynamisation de la participation des jeunes à la vie publique.

Marie Estelle AKANNI

CHANGEMENT ÉCLAIR AU POSTE DE PREMIER ADJOINT À LA MAIRIE DE BOPA

Le préfet Milohin et l'UP-R apportent des clarifications



Un remaniement inattendu a marqué la mairie de Bopa le lundi 16 février 2026, avec le remplacement de Célestin Gando par Désiré Gbesso au poste de premier adjoint au maire. Ce changement fait suite à une rectification officielle qualifiée d'« erreur matérielle ».

Les explications du préfet Milohin

Le préfet de Bopa, Bienvenu Milohin, a tenu à préciser que l'installation initiale de M. Gando découlait d'une confusion interne au sein de l'Union Progressiste le Renouveau (UPR). « La liste que j'ai vue sa-medi correspondait à celle qui m'avait été communiquée. Je n'ai aucun rôle dans le processus de désignation », a-t-il souligné, mettant fin aux accusations de mauvaise foi.

La position de l'UP-R

Dans un courrier officiel signé par le secrétaire général Gérard Gbénonchi, l'UP-R a confirmé la rectification : « Une erreur matérielle s'est glissée dans le document communiqué. Le premier adjoint au maire est désormais M. Désiré Gbesso, en remplacement de M. Célestin Gando ». Cette clarification met un terme aux spéculations et aux interrogations suscitées par la première désignation.

Réactions et contestations

Suite à l'annonce initiale, des voix contestataires s'étaient élevées, accusant le préfet de partialité. Ce dernier a rappelé qu'il devait se conformer aux informations officielles transmises par le parti et que sa démarche respectait strictement les procédures administratives.

L'arrêté préfectoral

La séance corrective s'est achevée par la lecture de l'arrêté préfectoral officialisant la nomination de M. Désiré Gbesso au poste de premier adjoint. Ce geste formalise le changement et clôt la polémique née des premiers remous.

En somme, la mairie de Bopa a vu son équipe dirigeante se réajuster dans les règles, mettant fin aux malentendus et permettant au nouveau premier adjoint, Désiré Gbesso, de prendre ses fonctions sereinement.

Youssouf AVOCEGAMOU

RÉFORME ÉLECTORALE AU BÉNIN : LES PETITS PARTIS FACE À UN CHOIX CRUCIAL**Fusion ou disparition : l'impassé des partis minoritaires****Des seuils d'éligibilité plus exigeants**

Selon la législation électorale actuelle, pour obtenir un siège à l'Assemblée nationale, un parti doit recueillir au moins 10 % des suffrages exprimés au niveau national et 20 % dans chaque circonscription électorale. Une barre haute que des partis comme Fcbe, Moele-Bénin ou Les Démocrates n'ont pas réussi à franchir lors des dernières consultations.

Claudine Prudencio, un choix stratégique

Face à cette réalité, Claudine Prudencio, présidente du Rassemblement national (RN), a choisi de fusionner son parti avec l'Up-R. Cette stratégie lui a permis de retrouver un siège à l'Assemblée nationale, au titre de l'*« office réservé à la femme »* dans la 6e circonscription électorale, soulignant la nécessité pour les petits partis de repenser leurs alliances pour survivre.

Moele-Bénin, le pari de l'indépendance

À l'inverse, Moele-Bénin, dirigé par Jacques Ayadji, refuse toute fusion, souhaitant préserver son identité politique. Les résultats électoraux montrent pourtant que l'option de l'indépendance est de plus en plus risquée : avec seulement 1,19 % des suffrages exprimés au niveau national, le parti reste très loin du seuil requis.

Une réforme au cœur des débats

La réforme électorale adoptée en mars 2024 visait à consolider le système politique en encadrant le soutien aux partis et candidats. Elle impose notamment que les candidats à l'élection présidentielle soient soutenus par au moins 15 % du collège des parrains, répartis sur 3/5 des circonscriptions législatives.

Cependant, ces dispositions suscitent des critiques. L'opposition et plusieurs observateurs dénoncent des conditions jugées trop restrictives, en particulier le seuil de 20 % des voix exigé dans chaque circonscription pour accéder à un siège de député. Même les évêques du Bénin appellent à « des actions concrètes garantissant des élections inclusives, transparentes et apaisées ».

Conclusion

Les nouvelles règles électoralles semblent favoriser les grands partis au détriment des plus petits, obligeant ces derniers à choisir entre fusion ou marginalisation. Alors que le RN et certains partis ont déjà franchi le pas, Moele-Bénin reste attaché à son autonomie. La question reste entière : la réforme électorale doit-elle être révisée pour offrir une plus grande représentativité aux partis minoritaires et renforcer la diversité politique au Bénin ?

Youssouf AVOCEGAMOU

Les dernières élections législatives ont mis en lumière une réalité politique de plus en plus difficile pour les petits partis au Bénin. Les nouvelles dispositions électoralles semblent dresser un mur infranchissable entre eux et l'Assemblée nationale, laissant peu d'alternatives à part la fusion ou les alliances avec les deux grands piliers de la mouvance présidentielle, l'Union progressiste le Renouveau (Up-R) et le Bloc Républicain (BR).

JEÛNE MUSULMAN ET CARÊME CHRÉTIEN**Un message d'unité, de partage et de renouveau spirituel**

Au Bénin, cohésion religieuse et moments conviviaux au cœur de la jeunesse béninoise

À l'occasion de la coïncidence cette année du jeûne musulman et du carême chrétien, nombreux sont les responsables religieux et communautaires qui ont adressé des messages de paix, de tolérance et de fraternité à toute la population béninoise. Ces périodes de privation et de réflexion, que vivent simultanément musulmans et chrétiens dans notre pays, sont des temps forts de partage spirituel et de cohésion sociale.

Le Ramadan, moment sacré du jeûne chez les musulmans, invite les fidèles à s'abstenir de nourriture et de boisson du lever au couche du soleil, tout en multipliant prières et œuvres charitables. Chez les chrétiens, le carême est un temps de pénitence et d'introspection de 40 jours, en préparation à la fête de Pâques, marqué par la prière, la modération et la charité.

Dans son message à la nation, un leader religieux influent a souligné l'importance de cultiver l'amour du prochain, le respect mutuel et la solidarité entre communautés, rappelant que ces valeurs spirituelles communes dépassent les différences confessionnelles. Il a appelé chaque citoyen à voir dans cette convergence un appel à la paix et à la cohésion nationale.

Ce temps de double jeûne est également une opportunité pour les familles et les jeunes de partager plus intensément des moments de communion et d'entraide. Au Bénin, plusieurs initiatives montrent que ces périodes ne sont pas seulement des moments de discipline religieuse, mais aussi des occasions de rassemblement autour de repas fraternels, d'échanges et de convivialité.

C'est dans cet esprit que les résidences FENO, connues pour leur accueil chaleureux et leur environnement propice aux rencontres familiales et communautaires, invitent les familles à célébrer ensemble ces temps de fin de jeûne dans un cadre paisible et respectueux des traditions culturelles et religieuses. Que ce soit pour des repas en famille ou des moments de réflexion communautaire, les résidences FENO offrent des espaces adaptés à tous.

De même, les salles de fête ELONA HOUSE, réputées à Porto-Novo pour leur élégance et leur capacité à accueillir des rassemblements de grande envergure, se tiennent prêtes à abriter les réceptions et rencontres interreligieuses qui symbolisent cette période d'unité. Que ce soit pour des dîners de rupture de jeûne, des veillées de prières ou des rencontres de partage, ELONA HOUSE constitue un lieu privilégié où se vivent la convivialité et le dialogue interreligieux.

BON DÉBUT DE CARÊME AUX CHRÉTIENS ET AUX MUSULMANS

Que ce temps de jeûne et de prière soit un chemin de paix, de purification et de solidarité.

Djassine Houinvié, Porto-Novo (Bénin)

+229 01 98 90 46 40 / 01 95 53 43 95

Alors que musulmans et chrétiens s'engagent dans ces périodes de jeûne et de prière, les messages qui circulent dans toutes les sphères de la société béninoise convergent vers un appel à la tolérance, à l'amour du prochain et au renforcement du vivre-ensemble.

En cette période de double ferveur spirituelle, que les valeurs de paix, de solidarité et de respect continuent d'inspirer chaque citoyen béninois.

James Meryl ALLAGBE

MARDI GRAS AU BÉNIN ET DANS LE MONDE

Entre tradition et spiritualité

Le Mardi Gras, célébré ce 17 février 2026 au Bénin et dans le monde, est bien plus qu'une simple fête : il s'agit d'une tradition chrétienne profondément enracinée dans l'histoire et la spiritualité. Marquant le dernier jour avant le Mercredi des Cendres, il symbolise le passage vers le Carême, période de jeûne, de réflexion et de renouveau spirituel.

Des origines antiques à une fête chrétienne

Le Mardi Gras trouve ses racines dans la Rome antique, où l'arrivée du printemps était célébrée lors des Calendes de Mars. À cette époque, les festivités étaient accompagnées de déguisements et de transgressions joyeuses, annonçant la fin de l'hiver. Au fil des siècles, cette fête a été christianisée au Moyen Âge pour devenir une période de préparation à la résurrection de Jésus-Christ, tout en conservant son esprit de joie et de partage.

Une signification chrétienne profonde

Pour les catholiques, le Mardi Gras précède le Mercredi des Cendres, début du Carême. C'est un moment de préparation spirituelle, où cha-

cun est invité à se purifier, à pardonner et à se réconcilier avec son prochain. La tradition consiste également à profiter des derniers instants avant le jeûne, en dégustant des mets riches et festifs.

La mémoire des Rois mages

Le Mardi Gras est lié à l'épisode biblique de l'arrivée des Rois mages à Bethléem, venus rendre hommage à l'enfant Jésus avec l'or, l'encens et la myrrhe. Cette dimension rappelle la générosité et la joie qui accompagnent la fête, et inspire encore aujourd'hui des gestes de partage et de convivialité.

Des traditions gourmandes

La gastronomie tient une place centrale lors de cette journée. Crêpes, bugnes, oreillettes... chaque région a ses spécialités. Ces pâtisseries permettaient autrefois d'écouler les réserves d'œufs et de beurre avant le jeûne, et sont devenues des symboles de richesse, d'abondance et de prospérité. Aujourd'hui, elles ponctuent les tables de fête avec gourmandise et convivialité.

Une célébration universelle

Le Mardi Gras n'est pas seulement une fête européenne : il est célébré en France, en Espagne, en Italie, et jusqu'en Amérique du Nord. Chaque pays apporte sa touche culturelle, avec des défilés colorés, des bals et des festins. À La Nouvelle-Orléans, par exemple, cette fête attire chaque année des milliers de visiteurs pour des célébrations spectaculaires.

En conclusion

Le Mardi Gras est bien plus qu'une journée de festivités : c'est un moment de joie, de partage et de préparation spirituelle. Comprendre son histoire et sa signification permet de mieux apprécier la richesse et la diversité de la culture chrétienne, et de vivre pleinement cette tradition, qu'elle soit célébrée en famille, entre amis ou au sein de la communauté.

Youssouf AVOCEGAMOU

DELPHIN AGBETOGEN DÉFIE LE TEMPS ET LA FAIM : 25 JOURS POUR UN GUINNESS WORLD RECORD

Un marathon culinaire solidaire inédit au Bénin

Le Bénin s'apprête à vibrer au rythme d'une aventure gastronomique hors du commun. Lundi 16 février 2026, à 19h précises, Delphin Agbetogan a lancé un défi monumental : cuisiner sans relâche pendant 25 jours consécutifs, soit 600 heures, dans l'espoir d'inscrire son nom au Guinness World Record. Mais derrière l'exploit, c'est un message de solidarité qui anime le chef : 500 plats quotidiens seront offerts aux plus démunis.

Un héritage inspirant : le modèle de Keith Sonon

Ce défi s'inscrit dans la continuité des exploits culinaires récents du Bénin. En décembre 2025, Keith Sonon avait marqué les esprits au Palais des Congrès de Cotonou en cuisinant durant 16 jours non-stop (384 heures), prouvant que la gastronomie locale pouvait rivaliser avec les standards mondiaux d'endurance. Aujourd'hui, Delphin Agbetogan relève le flambeau avec une ambition encore plus grande.

500 plats par jour au service des enfants orphelins

Si le nombre de plats à produire chaque jour impressionne, ce sont surtout les bénéficiaires qui donnent tout son sens à ce marathon. Orphelin lui-même, le

chef a choisi de déposer chaque assiette sur la table de ceux qui en ont le plus besoin. Sur les 25 jours, ce sont donc 12 500 repas solidaires qui seront distribués, un geste fort de compassion et d'engagement social.

Au-delà de la cuisine : un défi physique et mental

Cuisiner 500 portions par jour pendant 25 jours relève de la vraie prouesse sportive. Entre la gestion du sommeil interrompu, le rythme effréné et la rigueur technique, chaque heure passée en cuisine est un test de résistance extrême. Le chef se place dans une zone où la force physique et mentale est poussée à ses limites.

La résilience n'a pas de genre

Si les exploits culinaires d'endurance ont été récemment portés par des femmes, Delphin Agbetogan devient le premier homme à relever un défi de cette ampleur au Bénin. Son engagement démontre que la passion et la persévérance transcendent le genre, et que le courage d'un chef se mesure autant à son tablier qu'à son cœur.

Le Bénin tout entier derrière son champion

Depuis le coup d'envoi hier soir, le pays suit avec enthousiasme



Pour plus d'informations:
+229 0161071960 | Delphinaagbetogan477@gmail.com

ce marathon gastronomique unique. Chaque heure qui passe rapproche Delphin Agbetogan d'un exploit historique et de la concrétisation d'un message de solidarité. Le défi est lancé, la nation est prête à encourager son champion, et le monde observe déjà.

Youssouf AVOCEGAMOU

GRANDES VALEURS IMMORTELLES DU BÉNIN

Conceptia Ouinsou, l'empreinte indélébile d'une conscience juridique



Figure majeure du droit béninois, Conceptia Ouinsou demeure l'une des personnalités les plus respectées de l'histoire institutionnelle du Bénin. Juriste émérite, agrégée de droit privé et universitaire accomplie, elle a incarné durant toute sa carrière la rigueur intellectuelle, la probité morale et le sens élevé de l'État.

Née le 21 septembre 1942 à Grande-Saline (Haïti), elle a consacré l'essentiel de sa vie professionnelle au service du Bénin. Décédée le 2 mars 2011, elle laisse derrière elle un héritage scientifique et institutionnel qui continue d'inspirer les générations de juristes.

Une brillante carrière académique

Agrégée des Facultés de droit du CAMES en 1985, Conceptia Ouinsou s'impose rapidement comme une référence dans le domaine du droit privé et du droit de la famille. À l'Université d'Abomey-Calavi, elle occupe plusieurs fonctions stratégiques : vice-recteur, directrice des Affaires académiques, cheffe de département et prési-

dente du Conseil scientifique.

Par son exigence méthodologique et sa passion pour la transmission du savoir, elle a formé des générations d'étudiants et contribué à structurer durablement l'enseignement du droit au Bénin.

Son engagement académique s'est traduit par de nombreuses publications de référence, parmi lesquelles :
 L'enfant naturel en droit haïtien et français (Thèse d'État, Paris II, 1976)
 La Nationalité béninoise (1983)
 Réflexions sur le divorce au Bénin
 La vocation successorale de la femme

Les grandes orientations du droit de la famille en Afrique francophone

Ses travaux, centrés notamment sur le droit de la famille, la nationalité et le droit international privé, demeurent des références doctrinales en Afrique francophone.

Une femme d'État au sommet de la jus-

tice constitutionnelle

En 1998, elle entre brièvement au gouvernement du président Mathieu Kérékou en qualité de ministre de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique, du 15 mai au 12 juillet 1998.

La même année, elle accède à la présidence de la Cour constitutionnelle du Bénin, devenant la deuxième femme à occuper cette haute fonction après Élisabeth Pognon. Elle dirigera l'institution de 1998 à 2008, soit une décennie marquée par des décisions structurantes pour la démocratie béninoise.

Sous son autorité, la Cour constitutionnelle a consolidé son rôle de gardienne des libertés fondamentales et d'arbitre du jeu institutionnel. Ses avis et décisions continuent d'être cités dans les milieux juridiques comme des références majeures en matière de jurisprudence constitutionnelle en Afrique de l'Ouest.

Un engagement constant pour la femme et l'éducation

Au-delà des fonctions officielles, Conceptia Ouinsou fut une militante convaincue de l'égalité des chances, de la promotion de la femme et de l'accès universel à l'éducation. Ses réflexions sur le statut juridique de la femme, la succession ou encore le nom marital ont contribué à nourrir les débats législatifs et sociétaux au Bénin.

Son combat pour la dignité féminine et la justice sociale reste d'une actualité frappante.

Distinctions et reconnaissance nationale

En reconnaissance de son immense contribution, elle a reçu plusieurs distinctions prestigieuses :

Officier de l'Ordre des Palmes académiques
 Officier de l'Ordre international des Palmes académiques du CAMES
 Grand Officier (2000) puis Grand-Croix (2008) de l'Ordre national du Bénin
 Un amphithéâtre de la Faculté de droit de l'Université d'Abomey-Calavi porte aujourd'hui son nom, perpétuant ainsi la mémoire de celle qui fit du droit un instrument de justice et de modernité.

Un héritage immortel

Épouse et mère de trois enfants, Conceptia Ouinsou aura marqué son époque par son élégance intellectuelle, sa discrétion et son intransigeance morale.

Plus qu'une juriste, elle fut une conscience

CONFÉRENCE PUBLIQUE À PORTO-NOVO

« Écouter la voix intérieure pour mieux se connaître »

Mercredi 11 février 2026, le Centre Gbessou à Djègan-Kpèvi, Porto-Novo, a accueilli un public nombreux venu assister à une conférence exceptionnelle animée par La Grande Conscience. Le thème central : le corps humain comme messager et la nécessité d'écouter sa voix intérieure pour préserver santé et équilibre spirituel.

Le corps, un temple à écouter

« Le corps est un temple », a rappelé le conférencier, insistant sur le fait qu'il abrite l'esprit et l'âme. Pourtant, souvent, l'homme se déconnecte de ses besoins et ignore les signes que lui envoie son corps. Cette négligence peut avoir des conséquences graves sur la santé. Selon La Grande Conscience, le sang, les organes et chaque cellule communiquent avec nous, mais nous refusons trop souvent d'écouter leurs avertissements. Comme le résume un proverbe africain cité lors de la conférence : « Le corps est un messager qui ne ment jamais. »

La connexion avec Dieu

Au cœur de son message, le conférencier a souligné que Dieu réside en chacun de nous



et que toute action humaine émane de cette force intérieure. À travers des exemples simples et concrets, il a montré comment la terre, l'eau et le vent sont des manifestations tangibles de la puissance divine et les piliers essentiels à la vie humaine. La création et la reproduction humaines, selon lui, illustrent des miracles qui témoignent de la grandeur de Dieu.

Les trois éléments vitaux

La terre, l'eau et le vent, a-t-il expliqué, sont interconnectés et indispensables à la vie : la terre nous nourrit, l'eau nous purifie et le vent nous anime. Cette harmonie avec les éléments naturels, a-t-il insisté, est essentielle pour vivre pleinement et en bonne santé. Un proverbe indien cité par La Grande Conscience résume cette idée : « La terre est notre mère, l'eau est notre père, et le vent est notre souffle. »

L'importance de l'écoute intérieure

Au fil des échanges, le conférencier a encouragé le public à écouter son corps et son esprit, à reconnaître la présence divine en soi et à cultiver la paix intérieure. Selon lui, « La paix intérieure



est la clé de la paix humaine » et chacun de nous porte en lui une étincelle divine qui mérite d'être respectée et protégée.

Une rencontre interactive

La conférence ne s'est pas limitée à des échanges théoriques : La Grande Conscience a invité l'assistance à réaliser des exercices physiques simples destinés à stimuler la vue et à renforcer la vitalité. Une approche pratique pour illustrer concrètement le lien entre corps, esprit et harmonie avec la nature.

Conclusion

Le message transmis lors de cette conférence était clair : écouter la voix intérieure, respecter son corps et vivre en harmonie avec la nature sont des voies essentielles vers la santé, la sagesse et la paix. Une rencontre riche en enseignements qui a laissé une profonde impression sur tous les participants.

Youssouf AVOCEGAMOU

JUSTICE AU BÉNIN

Un ancien officier français éclaboussé par une affaire de faux permis

La Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme saisie d'un dossier impliquant plusieurs ressortissants étrangers

Un ancien militaire français, présenté comme ex-commandant des forces spéciales à la retraite et identifié sous les initiales R.F., se retrouve au cœur d'une affaire de faux permis de conduire présumés établis au Bénin. Il a comparu le lundi 16 février 2026 devant la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET) à Porto-Novo.

Un réseau présumé de délivrance frauduleuse Selon les éléments exposés à l'audience, R.F. est soupçonné d'avoir joué un rôle actif dans la confection et la mise à disposition de faux permis de conduire béninois au profit de certaines de ses relations. À la barre, l'accusé a formellement nié toute implication dans un réseau de fraudes, affirmant s'être installé au Bénin il y a plus de trois ans pour des raisons strictement professionnelles.

Les investigations menées par les services compétents laissent toutefois entrevoir l'existence d'un système bien organisé. Il aurait été question d'un montant avoisinant 150 000 FCFA par

document délivré, une partie de cette somme étant présentée comme commission. Lors des perquisitions effectuées au domicile du principal prévenu, les enquêteurs ont saisi du matériel informatique ainsi que des supports vidéo qui montreraient des séquences de production de documents falsifiés.

D'autres étrangers dans le viseur de la justice L'affaire ne concerne pas uniquement l'ancien officier français. Deux autres ressortissants étrangers comparaissent également dans ce dossier : un homme d'affaires de double nationalité russe-belge et un jeune Français âgé d'une trentaine d'années.

Le premier nie catégoriquement avoir fait usage d'un faux permis de conduire. Quant au second, il reconnaît avoir été en possession d'un document irrégulier, tout en soutenant qu'il ignorait son caractère frauduleux au moment des faits.

Prochaine étape judiciaire en mars

Après les débats initiaux, la juridiction spéciale a décidé de renvoyer l'affaire au 16 mars 2026 pour la poursuite des audiences. À cette date, la CRIET examinera plus en profondeur les pièces

versées au dossier ainsi que les déclarations contradictoires des différents mis en cause.

Une infraction lourdement sanctionnée

Au Bénin, la fabrication et l'utilisation de faux documents administratifs, notamment les permis de conduire, constituent des infractions graves relevant de la compétence de la CRIET. Ces faits sont passibles de peines d'emprisonnement et d'amendes substantielles.

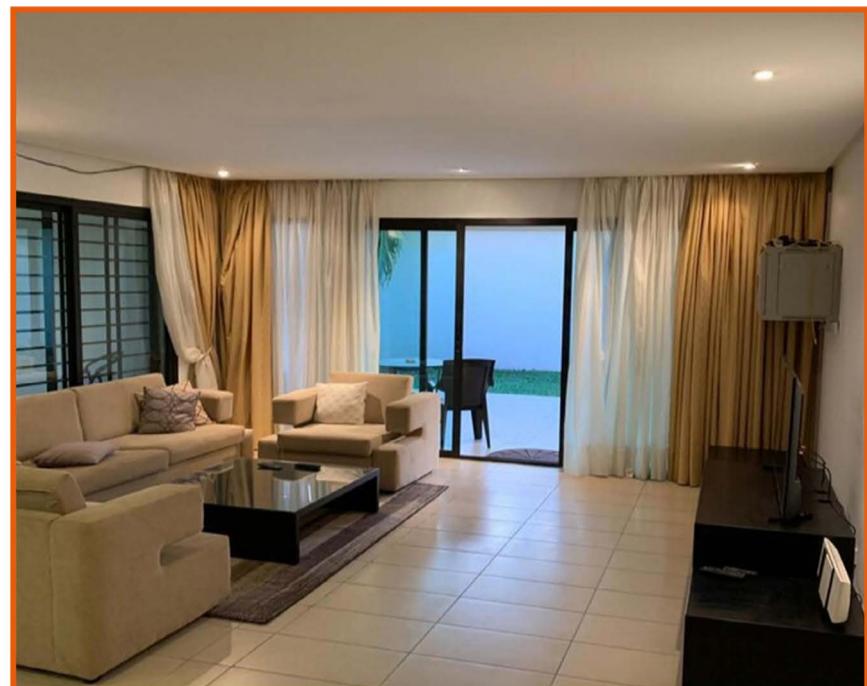
La juridiction a déjà eu à condamner, dans des affaires similaires, plusieurs personnes, dont des agents de l'Agence nationale des transports terrestres (ANATT) ainsi qu'un moniteur d'auto-école, écopant de peines de prison ferme et de sanctions financières.

Cette nouvelle affaire, impliquant des ressortissants étrangers, pourrait ainsi renforcer la vigilance des autorités face aux réseaux de fraude documentaire et rappeler la détermination de la justice béninoise à assainir le secteur des titres administratifs.

Youssouf AVOCEGAMOU

ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



**APPARTEMENTS
ET CHAMBRES
MEUBLÉS**

Les résidences
FENOУ



Porto-Novo, Djassine Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707